

Les plantations du groupe Bolloré critiquées par les ONG africaines

19 juin 2013 / [Freddy Mulongo \(Farm Land Grab\)](#)



Le mercredi 5 juin 2013, avant le début de l'assemblée générale de son groupe, Vincent Bolloré est venu chercher lui-même la lettre de revendication, et il s'est vu remettre en main propre un message d'alerte signé par plusieurs collectifs africains, rassemblant les riverains des plantations détenues par Bolloré dans quatre pays : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Liberia et le Sierra Leone.

Dans quatre pays d'Afrique, les riverains des plantations contrôlées par le groupe Bolloré ont organisé des actions simultanées ce mercredi 5 juin 2013, jour de l'AG de ses actionnaires. A Paris, des ressortissants des pays concernés ont porté les revendications aux dirigeants du groupe.

Le même jour, les villageois libériens occupent les terrains de la plantation SRC, des paysans et chefs traditionnels camerounais se rassemblent devant le siège de la Socapalm à Douala... Disons qu'en parallèle, des actions symboliques ont été menées autour des plantations dans les trois premiers pays.

A Paris, une réunion de travail s'était tenue dans l'après-midi avec les représentants des collectifs, un plan d'action avait été élaboré. Les militants, coordonnés par l'association ReAct, qui soutient les populations en butte aux activités des multinationales, sont porteurs de revendications et d'accusations anciennes, que le groupe Bolloré connaît bien. Leur lettre dénonce les conditions de vie et de travail, au sein ou à proximité des immenses plantations d'hévéas et de palmiers à huile que détient le groupe, en général minoritaire dans les sociétés les exploitant.

« L'impact du groupe que vous contrôlez sur nos vies est immense et pourtant, nous n'avons jamais eu de relations directes avec ses représentants », soulignent les collectifs, qui dénoncent *« les pratiques dominantes »* des entreprises contrôlées par Vincent Bolloré.

Le texte vise cinq plantations de palmiers à huile au Cameroun, une au Nigeria, une plantation d'hévéas et de palmiers en Côte d'Ivoire, et deux autres au Liberia. Au cœur de leurs doléances, l'*« accaparement aveugle des terres ne laissant aux riverains aucun espace vital »*, même pas pour développer des cultures vivrières, la *« faiblesse des compensations accordées aux populations riveraines »*, la *« réduction forte des services et des contributions au développement social des villages »*, contrairement aux bonnes intentions affichées et parfois aux conventions signées, et enfin le *« mauvais traitement des populations par des escouades de gendarmes commandités ou employés de sociétés de gardiennage privées »*.

Voilà pour *« quelques exemples d'une longue liste de problèmes, source de conflits récurrents »*. L'association ReAct n'hésite pas à parler de *« "Germinal" sous les tropiques »*. Dans les

quatre pays, les collectifs, qui revendiquent d'être reconnus comme des interlocuteurs valables localement, réclament que les plantations ne s'étendent plus sur « *l'espace vital des villages riverains* » et même des rétrocessions de terres, mais aussi le financement par les entreprises de services sociaux pour les habitants, et « *l'appui au développement de plantations villageoises* ».

« *Cette première action internationale n'est que le début. Nous sommes déterminés à faire respecter nos droits et M. Bolloré devra finir par l'entendre. (...) Nous demandons maintenant que soit organisée une négociation transnationale, avec des représentants des riverains de tous les pays concernés* », a indiqué dans un communiqué Emmanuel Elong, le porte-parole du collectif camerounais.

Les griefs des activistes visent principalement les plantations appartenant à la société luxembourgeoise Socfin, dont le groupe Bolloré est actionnaire à hauteur de 38,7 %, selon les chiffres officiels du groupe. Socfin est l'un des premiers planteurs indépendants du monde, avec environ 150 000 hectares de plantations, principalement de palmiers à huile et d'hévéas, en Afrique et en Asie. Les surfaces plantées de ses plantations seraient passées de 87 303 à 99 683 hectares en 2 ans, selon les militants.

Au Cameroun, Bolloré contrôle aussi directement 8 400 hectares de plantations, via la Safacam (contre 31 000 gérés par Socfin). Même s'il en parle sur son site, le groupe explique généralement qu'il n'est qu'un actionnaire minoritaire de Socfin.

C'est vrai, mais comme l'a raconté *Mediapart* dans son enquête sur la face cachée du groupe, Vincent Bolloré demeure très actif dans les choix stratégiques concernant l'entreprise. Il est présent au conseil d'administration de Socfin (qui s'appelait Socfinal jusqu'en 2011), aux côtés d'un autre représentant de son groupe.

Le président est Hubert Fabri, à la tête de la société belge du même nom. Il connaît bien Bolloré, avec qui il s'est partagé les restes (considérables) de l'ex-groupe colonial Rivaud, dont l'homme d'affaires a pris le contrôle en septembre 1996. Selon son dernier rapport annuel, Socfin se porte plus que bien : 637,7 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 659,3 millions l'année précédente, et 249 millions d'euros de résultat opérationnel. Soit une marge de 39 %, un chiffre colossal que seules quelques marques de luxe peuvent oser concurrencer.

Des journalistes attaqués en justice

Le symbole des plantations aux pratiques décriées est bien connu du groupe : il s'agit de la Socapalm, au Cameroun. Constituée par l'État camerounais à partir des années 1960, cette gigantesque exploitation de plus de 25 000 hectares de palmiers et d'hévéas a été privatisée en 2000, sous l'impulsion du FMI, appelé au chevet d'un pays exsangue « économiquement ».

Socfin en est aujourd'hui l'unique propriétaire. Lors de la privatisation, la convention de cession décrivait les devoirs de la société vis-à-vis des populations riveraines, avec notamment une responsabilité sociale, éducative et sanitaire. Ces textes n'ont pas été respectés, selon le collectif camerounais. « *L'arrivée et le développement de la plantation ont entraîné le défrichage d'hectares de forêt jusqu'alors utilisée par les populations locales pour les activités de chasse et de collecte détaille-t-il. Des terres arables ont également été réquisitionnées pour la monoculture, privant les populations de terres utiles pour cultiver.* »

La perte de ces terres « *n'a jamais fait l'objet de compensation de manière satisfaisante, malgré les multiples promesses qui ont été faites pendant 40 ans* » (le problème existait donc déjà lorsque la plantation était publique).

Par ailleurs, les produits chimiques utilisés dans la monoculture, et les rejets d'une usine polluent les cours d'eau avoisinants. Dans la plantation, les conditions de vie et de travail sont très mauvaises. On ne découvre pas aujourd'hui les conditions de travail très dures à la Socapalm, ni les revendications des populations locales. Elles ont déjà été décrites par des journalistes s'intéressant à l'empire camerounais de Bolloré, par exemple *France Inter* en mars 2009 et *Le Monde diplomatique* en juin de la même année.

À cette occasion, le site du journal avait diffusé le travail d'une photo-reporter, Isabelle Alexandra Ricq, qui avait passé de longs moments avec les travailleurs de la plantation. Bolloré avait porté plainte contre le travail de la photographe, avant de se désister, à l'été 2010.

Auparavant, il **avait fait condamner** le journaliste de *France Inter*, Benoît Collombat, en mai 2010. Pour « *l'exemple* », assurait à l'époque son communicant Michel Calzaroni. *Rue89* avait suivi de près le procès, où avait notamment témoigné Martine Orange de *Mediapart*, sur l'organisation financière de Socfin.

Collombat avait été condamné pour un passage jugé diffamatoire concernant l'exploitation du chemin de fer camerounais, mais pas pour son enquête sur la Socapalm. Quelques mois après ce procès, quatre associations, dont la française Sherpa et deux camerounaises, avaient à leur tour livré le résultat d'une longue enquête autour de la plantation.

Elles démontraient que les bénéfices de l'exploitation de l'huile de palme sont rapatriés vers des holdings luxembourgeoises, afin de payer moins d'impôts sur les sociétés, et que les autochtones, notamment les populations pygmées « *bagyéli* », bénéficiaient très peu de la présence de cette formidable machine à cash.

Les associations avaient porté plainte auprès d'un pôle de l'OCDE. En retour, Bolloré avait assigné Sherpa en diffamation. Il y a quelques heures, les deux parties se sont accordées pour abandonner les poursuites, et Bolloré a « *accepté de faire pression* » sur Socapalm pour « *entraîner ses opérateurs locaux dans un plan de progrès* ».

Source et photo : *Farm Land Grab*

► *Photo : Vincent Bolloré recevant la lettre de revendication des collectifs africains (ReAct)*

Lire aussi : *De grands groupes français en première ligne de l'accaparement des terres*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-plantations-du-groupe-Bolloré-critiquées-par-les-ONG-africaines>